

**BfB**Beratungsstelle  
für BrandverhütungBundesgasse 20  
Postfach 8576  
3001 Bern  
Telefon 031 320 22 20  
E-mail:  
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information  
pour la prévention  
des incendiesBundesgasse 20  
Case postale 8576  
3001 Berne  
Fax 031 320 22 99  
Internet:  
www.bfb-cipi.ch

## Communiqué de presse

**Campagne d'information du Cipi « Dangers d'incendie pendant la nuit »**

# **La plupart des victimes d'incendies meurent pendant leur sommeil**

**Berne, le 31 mars 2009 – Chaque année en Suisse, 40 personnes trouvent la mort dans un incendie. La plupart d'entre elles meurent la nuit, pendant leur sommeil. Selon le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, la cause du décès n'est généralement pas le feu mais la fumée toxique, qui n'est pas perçue pendant le sommeil. Le Cipi donne des conseils pour prévenir les incendies et se protéger contre une intoxication par la fumée.**

Chaque année en Suisse, 40 personnes trouvent la mort dans un incendie. 70% des victimes, c'est-à-dire près de 30 personnes, sont surprises dans leur sommeil. La formation de fumée se révèle particulièrement dangereuse car, la nuit, elle est souvent perçue trop tard. Neuf victimes sur dix ne périssent pas dans les flammes, mais à cause d'une intoxication par la fumée. Des chercheurs de la Brown University, Long Island, ont découvert que l'odeur de fumée, même agressive, n'était pas perçue pendant le sommeil profond. L'odorat fonctionne au ralenti pendant la nuit et ne peut alarmer à temps en cas d'incendie.

La fumée se propage beaucoup plus rapidement que les flammes – et aussi plus silencieusement. Selon les statistiques des sapeurs-pompiers, les occupants d'une maison en flammes ne disposent que de quatre minutes pour s'enfuir. Ensuite, les pièces sont remplies de gaz de fumée toxiques. Il suffit d'inhaler peu de fumée pour perdre connaissance. La mort peut alors survenir rapidement.

Pour se protéger contre les incendies pendant la nuit, il faut en particulier observer les conseils suivants du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi : éteignez soigneusement les bougies et le feu dans la cheminée avant de vous coucher ; débranchez toujours complètement les appareils électriques, car le mode stand-by comporte des risques ; fumer au lit ou sur le canapé est très dangereux et a déjà coûté la vie à de nombreuses personnes.

En cas d'incendie, suivez l'ordre de priorité : alarmer (sapeurs-pompiers 118) – sauver – éteindre.

**[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)**

### **Conseils Cipi pour éviter une intoxication par la fumée**

- En cas d'incendie, il faut quitter l'appartement ou la maison le plus rapidement possible. Il ne faut en aucun cas tenter de sauver des effets personnels (photos, lettres, etc.) dans des pièces enfumées.
- S'il n'est pas possible de quitter la pièce où l'on se trouve, il faut calfeutrer les interstices de la porte à l'aide de draps ou linges mouillés, afin d'empêcher la pénétration de la fumée. Si possible, placer un linge humide devant le nez et la bouche.
- Les gaz de fumée toxiques et brûlants commencent par s'accumuler sous le plafond avant de rejoindre le sol. Les personnes enfermées doivent donc se tenir le plus près possible du sol.
- Une intoxication par la fumée peut encore apparaître plusieurs heures après l'inhalation des gaz. C'est pourquoi les personnes qui ont inhalé de la fumée doivent rester un certain temps sous surveillance médicale.

### **Fumée toxique : une faible quantité peut déjà être mortelle**

La fumée est un mélange complexe composé d'air chaud, de gaz toxiques et de particules de suie pouvant être inhalées. La composition de la fumée diffère selon le matériau qui brûle. Les matières synthétiques, les colles, les textiles et les tapisseries dégagent des gaz particulièrement toxiques. Il suffit d'inhaler peu de fumée pour perdre connaissance. La mort peut alors survenir rapidement.

### **Pour toute question:**

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, téléphone 041 727 76 77, e-mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

### **Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi : « Attention au feu! »**

Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies. [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

**BfB**Beratungsstelle  
für BrandverhütungBundesgasse 20  
Postfach 8576  
3001 Bern  
Telefon 031 320 22 20  
E-mail:  
mail@bfb-cipi.ch**Cipi**Centre d'information  
pour la prévention  
des incendiesBundesgasse 20  
Case postale 8576  
3001 Berne  
Fax 031 320 22 99  
Internet:  
www.bfb-cipi.ch

## Communiqué de presse

### **Campagne d'information du Cipi « Dangers d'incendie pendant la nuit »**

## **Conseils Cipi pour dormir tranquille**

**Berne, le 31 mars 2009 – Pendant le sommeil, l'odorat fonctionne au ralenti, de sorte qu'un incendie survenant la nuit n'est souvent pas détecté à temps. Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi indique les mesures à prendre pour dormir tranquille.**

- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance. Avant de vous coucher, assurez-vous que toutes les bougies sont éteintes.
- Ne laissez pas des appareils électriques en mode stand-by, éteignez-les toujours complètement. Car en stand-by, une partie de l'appareil reste sous tension, ce qui peut se révéler particulièrement traître.
- Eteignez les radiateurs électriques pendant la nuit. Gardez les matières combustibles à bonne distance lorsque l'appareil est allumé. Veillez à observer une distance de sécurité suffisante par rapport aux meubles, rideaux, décorations, etc.
- Mettez les cendres et les mégots de cigarettes dans le cendrier et pas dans le sac à ordures. Eteignez entièrement les mégots – avec de l'eau si nécessaire – avant de les jeter.
- Fumer au lit, sur le canapé ou dans un fauteuil a déjà coûté la vie à beaucoup de personnes. Dans son sommeil, le fumeur ne se rend pas compte de l'incendie, ne sent pas la douleur et peut être asphyxié.
- Les détecteurs de fumée à usage domestique peuvent offrir une certaine protection pendant la nuit.

En cas d'incendie, suivez l'ordre de priorité : alarmer (sapeurs-pompiers 118) – sauver – éteindre.

**[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)**

**Pour toute question:**

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi,  
téléphone 041 727 76 77, e-mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

**Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi : « Attention au feu! »**

Le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financé par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies. [www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)